

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

2024 10

DE LA COMMUNE DE GABRE

Nombres de membres

En exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11
Nombre de procuration : 0
Votes pour : 11
Vote contre : 0
Abstention : 0

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DEJEAN Jean Paul, maire

Etaient Présents : BALANSA Jean Louis, BORDIN Fabrice, CARLES Monique, EYCHENNE Gilles, FOURNIÉ Arièle, LAFFONT Jacqueline, PAGÉS Nelly, SOUBIES Sébastien, SOULA Caroline, WIJNEN Wilm.

Etait excusé :

Etait absent :

Procuration :

Secrétaire de séance : SOULA Caroline.

Date de convocation :
5 avril 2024
Date d'affichage :
5 avril 2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Maire présente le budget primitif de la commune mis en forme après consultation du trésorier par email.

Il informe l'assemblée que :

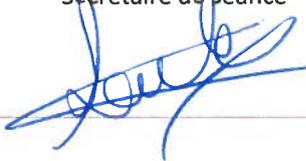
- | | |
|---|--------------|
| - La section de fonctionnement dépenses d'élève à : | 155 821.00 € |
| - La section de fonctionnement recettes s'élève à : | 341 634.00 € |
| - La section d'investissement dépenses s'élève à : | 66 619.00 € |
| - La section d'investissement recettes s'élève à : | 66 619.00 € |

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	PROCURATION : 0
-----------	------------	----------------	-----------------

Ainsi fait et délibéré à Gabre, le jour, mois et an que ci-dessus.

SOULA Caroline
Secrétaire de séance



DEJEAN Jean Paul
Maire de Gabre



Le Maire,
Certifie exécutoire la présente délibération qui a été reçue en Sous-Préfecture le 11 avril 2024 et publiée le 11 avril 2024